FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL 87 bd de Grenelle 75015 Paris

Direction Médicale / Suivi administratif

Tél : 01.44.31.76.32 Mail : mpisciotta@fff.fr





Paris, le 13 janvier 2021

Cher Confrère,

En matière de suivi médical des arbitres, la réglementation de la Fédération Française de Football impose annuellement un examen clinique dentaire de dépistage.

Cet examen ne relevant pas d'une prise en charge par la Sécurité Sociale, vos honoraires sont à régler par le patient.

Merci de lui remettre ce feuillet comprenant votre conclusion à l'issue de votre examen.

Nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dr Emmanuel Orhant Direction Médical

			Direction incuicar
EXAMEN DEN	TAIRE		SAISON : 2021-2022
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :			
COMPTE-RENDU :			
COM 12 NEWS			
SOIN(S) À EFFECTUER	:		
CONCLUSION	•		
le soussiané(e) Docteur			certifie ce jour que l'evamen
Je soussigné(e) Docteur certifie, ce jour, que l'éclinique dentaire de dépistage de Mme, Melle, M.			
ne contre-indique pas la pratique de l'arbitrage.			
□ contre-indique la pratique de l'arbitrage.			
Date de l'examen :		Signature :	Cachet :